

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Bourse du travail - 32 avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE

Tél/Fax : **04 76 09 49 52** - <http://grenoble.snuép.fr/>**Journal d'informations syndicales de l'Académie de GRENOBLE****NOVEMBRE 2017**DÉPOSÉ le 16/11/2017
DATE LIMITE DE DISTRIBUTION : 20 /11/2017**Sommaire**

Page 1 : Edito : La politique du mépris
Page 2 : La liberté pédagogique
Page 3 : Pas de collègues au rabais
Page 3 : Les manifs
Page 4 : Les préconisations de la Cour des comptes
Page 4 : Mutations 2018 mouvement inter-académique

EDITO : LA POLITIQUE DU MÉPRIS

Les déclarations du gouvernement se succèdent (« fainéants », « gens qui ne sont rien », « cyniques » ...) et nous assistons à une surenchère de propos provocateurs ou méprisants. Aucune excuse n'est jamais prononcée, les paroles sont souvent confirmées et les explications ne permettent pas de construire un dialogue social pour une société apaisée et juste.

Le 10 octobre, l'ensemble des organisations syndicales ont appelé les agents de la fonction publique à manifester et à faire grève ce qui ne s'était pas vu depuis 10 ans. Ce front uni a permis de conduire avec succès les manifestations dans les régions et départements. Malgré cela, le gouvernement annonçait qu'il n'infléchirait en aucun cas sa stratégie. Lors du rendez-vous avec les organisations syndicales, le gouvernement indiquait qu'il reculait le PPCR d'un an malgré les engagements et les négociations précédentes du dernier quinquennat. Le transfert prime points est reporté ce qui va entraîner une perte sensible du pouvoir d'achat des futurs retraités.

La création du 7^{ème} échelon de la HC est différé d'un an, ce qui engendre une perte financière pour les collègues en fin de carrière ainsi que pour les futurs retraités partant en 2021.

Le gel du point d'indice est également acté et la seule proposition énoncée pour le long terme est la fameuse rémunération au « mérite » qui est bien évidemment très subjective et source de nombreuses dérives et injustices. Le gouvernement propose une compensation financière liée à l'augmentation de la CSG dont les modalités restent à définir.

Où est la promesse du candidat Macron d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires ? Et maintenant « une concertation pour changer en profondeur l'apprentissage » selon les propos de Muriel Pénicaud ministre du travail « il faut que les branches et les entreprises s'impliquent pour la généralisation de l'apprentissage. Elles doivent être plus associées dans la construction des diplômes avec les régions. » Les choses vont aller très vite avec un rapport de synthèse à la mi-février et un projet de loi présenté au Parlement à la mi-Avril 2018. On préconise déjà que les personnels enseignants soient placés sous la coupe des régions.

Le SNUEP FSU reste engagé et combatif afin de construire une société plus juste ou l'humain sera au centre des débats. Le SNUEP FSU pèsera de tout son poids dans les futures réformes sur l'apprentissage afin de défendre l'enseignement professionnel public, seul garant de la culture pour tous et de l'émancipation de notre jeunesse.

Les Co-secrétaires Académiques

Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés!

Journal

Journal d'informations syndicales de l'Académie de GRENOBLE

1

LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

L'enquête Pisa, portant sur les résultats scolaires des pays de l'OCDE, a montré qu'en France, les résultats en sciences stagnent et même qu'ils décrochent en mathématiques. De plus, cette enquête insiste sur le fait que les écarts se creusent entre les élèves favorisés et défavorisés ainsi qu'entre les filières professionnelle et générale.

Les résultats de l'enquête PISA laissent apparaître clairement que, lorsque les enseignants expliquent et démontrent fréquemment les concepts scientifiques et répondent aux questions des élèves, ceux-ci obtiennent de meilleurs résultats en sciences.

Le rapport valide aussi la pratique du feed-back dans les pays de l'OCDE, les élèves dont les enseignants utilisent couramment le feed-back, envisagent plus facilement une carrière scientifique.

Inversement, toujours selon l'OCDE, la démarche d'investigation, fortement promue en France, n'est pas efficace.

Toutes les innovations et les différentes méthodes pédagogiques doivent être présentées et étudiées, mais cette enquête nous montre qu'il n'y a pas une seule et unique pédagogie efficace et surtout que la pédagogie par investigation n'est pas la panacée.

Pourtant, les collègues de maths-sciences ont parfois le sentiment de devoir s'y soumettre sous peine de critiques sévères, voire de sanctions sur leur note pédagogique ou, désormais, lors des « rendez vous de carrière ».

Ces formes d'injonctions sclérosent les enseignants au lieu d'en faire de véritables acteurs de leur pédagogie. C'est parce que les enseignants ont tous des approches différentes, compte tenu de leurs parcours et de leurs sensibilités, que le rapport PISA indique qu'il ne peut pas y avoir un seul type de pédagogie.

Les professeurs de maths-sciences aspirent à exercer leur métier avec leurs propres conceptions de l'enseignement ; c'est la confiance de l'institution et l'amélioration de leurs conditions de travail qui leur permettront d'enseigner le plus efficacement possible.

Les enseignants sont tous favorables à une évolution de leur pédagogie ; ils ont tous le même objectif qui est de faire progresser leurs élèves en les amenant à acquérir une démarche et une connaissance scientifiques indispensables dans notre monde en totale évolution.

C'est pourquoi le SNUEP est très attaché à la liberté pédagogique qui reste la seule garantie pour un enseignement efficient et l'accompagnement des élèves les plus en difficultés.

Pascal Michelon

PAS DE COLLÈGUES AU RABAIS

Dans les différentes publications du SNUEP-FSU, des articles rendent compte des règles de recrutement, rémunération, formation et gestion des personnels non-titulaires.

Le SNUEP-FSU regrette que la circulaire portant sur les conditions de recrutement de ces personnels, en date du 20 mars 2017, comportent encore de nombreuses carences sur les conditions d'évolution de leur rémunération, par exemple.

Mais, ce qui est encore plus déstabilisant pour un postulant contractuel, c'est la lecture même de cette circulaire qui peut s'avérer d'une très grande opacité. En effet, la plupart des témoignages de nos collègues non-titulaires évoque des conditions de recrutement laborieuses, où ils-elles, sont jetés-es dans la gueule du loup sans véritable prise en charge de la part des personnels de direction, et surtout sans de réelles informations sur la circulaire qui définit leurs conditions de recrutement et d'emploi. La crise de recrutement avec 20% de postes non pourvus et des disciplines sinistrées fait que l'enseignement professionnel a de plus en plus recours à des non-titulaires

Pour le SNUEP-FSU, le plan Sauvadet doit être reconduit et un plan accompagnement ambitieux pour préparer les non-titulaires aux concours doit être mis en place . L'annonce du gel du point d'indice et de la journée de carence vont contribuer à rendre moins attractif le métier de professeur-e de lycée professionnel,

Le SNUEP-FSU rappelle avec force son attachement à la mise en place de pré-recrutement et qu'il est urgent de prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail et les salaires des personnels pour rendre attractifs nos métiers .

Valéry Michat

MAL PAYE-E MEPRISE-E PRECARISE-E ASSEZ !

LES MANIFS

Mardi 12 Septembre 2017

Des dizaines de milliers de Français étaient dans la rue pour protester contre la politique du gouvernement. Dans les rangs des manifestants se trouvaient des adversaires de la réforme du Code du travail, mais aussi des retraités, des étudiants, ceux qui s'inquiètent des réformes à venir. Mais parmi les manifestants, beaucoup ont tenu à protester contre la politique globale d'Emmanuel Macron.

Jeudi 28 Septembre 2017

Ce jeudi quelques milliers de retraités sont venus manifester contre la hausse de la CSG et crier sur tous les tons leur rancœur vis à vis du président de la République. « Le gouvernement veut nous faire passer pour des Nantis » « On a l'impression d'être des vaches à lait »

Mardi 10 Octobre 2017

A l'appel unitaires des neuf organisations syndicales de la fonction publique 400 000 fonctionnaires ont défilé dans toute la France pour protester contre le gel du point d'indice, le retour du jour de carence, l'augmentation de la CSG, le report du PPCR.

Bertrand Guillaud-Rollin



LES PRECONISATIONS DE LA COUR DES COMPTES

Afin d'améliorer les résultats des élèves qui ne seraient pas satisfaisants, la Cour des comptes émet un certain nombre de préconisations dont l'enjeu final est la casse du statut des enseignants

Ainsi, elle propose de créer un « forfait annuel » dans le cadre de « Missions liées au service d'enseignement ». S'ajouteraient de nouvelles Missions dont « le remplacement et la formation continue ». (Recommandation 1) Dans cette même logique, elle préconise d'annualiser les obligations de service (...) en prévoyant notamment un contingent d'heures effectuées au sein de l'établissement au titre des missions liées à l'enseignement(...) » (Recommandation 2) Dans sa 7ème recommandation, la Cour des Comptes se prononce pour « donner (...) aux chefs d'établissement la responsabilité, dans certaines limites, de moduler la répartition annuelle des heures de service devant la classe en fonction des postes occupés et des besoins des élèves ».

De même, on peut lire dans la 10ème recommandation qu'il faut « mettre des postes à profil à la disposition du chef d'établissement et en augmenter le nombre ; (...) ». La liste est encore longue mais l'ensemble est cohérent : multiplier les missions autres que l'enseignement ; annualiser le temps de travail des enseignant-es tout en exigeant une présence accrue dans l'établissement ; renforcer le poids des chef-fes d'établissement, aussi bien dans l'organisation des services (annualisés) que dans le recrutement des enseignant-es, etc.

Sans surprise, dans sa « Réponse du ministre de l'Education nationale » au rapport de la Cour des Comptes, M. Blanquer marque son adhésion à la philosophie générale de ces préconisations.

Le SNUEP-FSU rejette les recommandations du rapport de la Cour des comptes. Le SNUEP-FSU réaffirme son attachement au Statut des enseignant-e-s, seule garantie d'un enseignement de qualité pour nos élèves.

Bertrand Guillaud-Rollin

MUTATIONS 2018 MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE

Ouvertures des serveurs SIAM* :

Du jeudi 16 novembre (12 h 00) au mardi 5 décembre (18 h 00).

La formulation des vœux se fait sur SIAM (service d'information et d'aide aux mutations), accessible par I-Prof, accessible depuis le site de votre académie d'affectation.

Permanence du SNUEP-FSU Grenoble :

A la bourse du travail, 32 avenue de l'EUROPE 38 000 GRENOBLE :

- Le jeudi 23 novembre 2017
- STAGE STAGIAIRES le vendredi 24 novembre 2017
- Le jeudi 30 novembre 2017
- Le vendredi 1 er décembre 2017

Par mail : cpsnuepgrenoble@free.fr